



Rapport annuel 2019

Table des matières

Mot de la préfète et de la directrice générale	3
Le territoire	4
Le conseil et les comités	6
Direction générale et greffe	10
Le mandat de la direction générale	10
Le service du greffe	10
Séances du conseil de la MRC	11
Vente pour taxes	11
Sécurité publique	12
Communication	13
Les ressources financières, humaines et matérielles	14
Ressources financières	14
Ressources humaines	16
Ressources matérielles	16
Programme d'amélioration de l'habitat	17
Gestion du territoire	18
Aménagement du territoire	18
Terres publiques	19
Terres non organisées (TNO)	19
Sécurité incendie	20
Génie municipal	21
Environnement et hygiène du milieu	22
Évaluation foncière	24
Développement économique	26
Loisir	28
Culture	29
Politique de la famille et des aînés	29
Tourisme	30
Plan de développement de la zone agricole (PDZA)	31

Mission

Être au service des municipalités et de la clientèle visée par nos différents services avec une approche de partenariats pour accomplir nos mandats de la manière la plus efficace et rassembleuse possible.

Vision

Miser sur les compétences et le dynamisme de son équipe et sur la concertation de ses élus pour évoluer vers une organisation toujours plus efficace et efficiente, valorisée et appuyée par ses municipalités, respectée par ses partenaires et reconnue par sa population.

Valeurs

- Respect
- Engagement
- Intégrité
- Reconnaissance

Mot de la préfète et de la directrice générale

Il me fait plaisir de présenter la synthèse des activités de la MRC et de ses différents services pour l'année 2019. Ces réalisations sont possibles grâce à notre équipe et aux 17 maires et mairesses qui composent le Conseil de la MRC et qui travaillent en synergie pour avancer toujours plus loin et le plus efficacement possible.

En effet, les orientations prises par le Conseil de la MRC et dans les divers comités composés des différents maires et mairesses de notre territoire sont articulées par les différents départements de la MRC. Le Conseil de la MRC se joint à moi continuellement pour supporter le cheminement de dossiers de développement importants pour notre territoire et l'année 2019 a vu plusieurs dossiers stratégiques cheminer, pour ne nommer que ceux de la route Maniwaki-Témiscamingue et d'infrastructures en tourisme.

Bonne lecture!



Chantal Lamarche,
Préfète



Lynn Kearney,
Directrice générale

Je suis très heureuse que notre organisation présente un rapport annuel englobant toutes nos activités pour une première fois. Ce document permettra d'année en année au public de mieux nous connaître et de mieux nous comprendre. Il met en valeur le formidable travail de notre équipe et les différents services dispensés par l'organisation. La MRC est composée d'une équipe dévouée et dynamique et je suis fière de vous la présenter à travers ce bilan 2019 et quelques perspectives 2020.

Au cours de cette lecture, je vous invite au besoin à consulter notre site web en parallèle, où vous trouverez souvent des informations plus détaillées sur les différents services et dossiers traités par la MRC : procès-verbaux, rapports détaillés sur différents dossiers, informations générales sur les services offerts et sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau. Je vous souhaite une bonne lecture et espère que notre organisation saura susciter votre intérêt.

Le territoire MRC

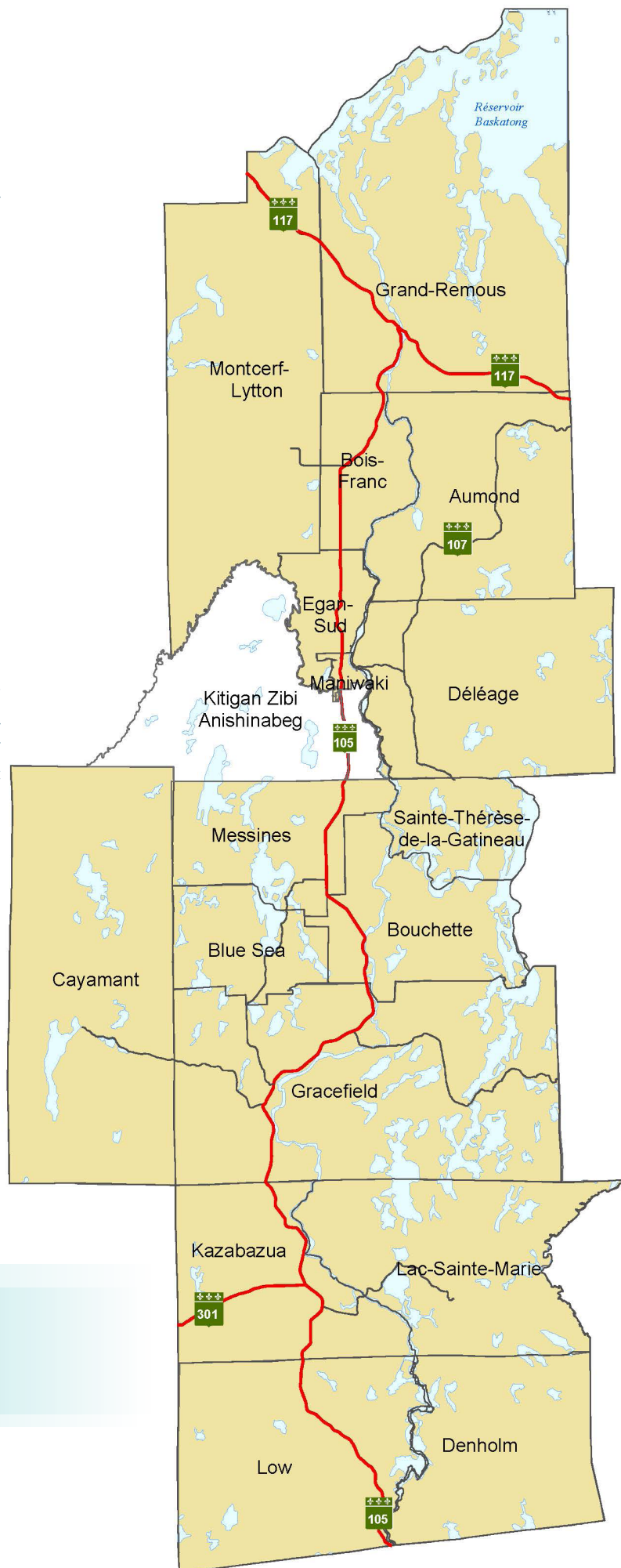
Située au cœur de l'Outaouais, la municipalité régionale de comté (MRC) de La Vallée-de-la-Gatineau a été constituée en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme en 1982.

Elle regroupe deux municipalités régies par la Loi sur les cités et villes et quinze municipalités régies par le Code municipal, en plus de cinq territoires non organisés regroupés sous son administration.

Le territoire compte aussi deux communautés algonquines, Kitigan Zibi Anishinabeg, au sud de Maniwaki et Lac Barrière, au cœur de la Réserve faunique La Vérendrye.

Les principaux accès à la région sont la route 105, à partir de la Ville de Gatineau, et la route 117, qui relie la région de Montréal à l'Abitibi, traversant la portion la plus nordique de La Vallée-de-la-Gatineau.

La région est délimitée au sud par la MRC des Collines-de-l'Outaouais et la municipalité de La Pêche, à l'ouest par les ZEC Pontiac et Bras-Coupé-Désert, au nord par la Réserve faunique La Vérendrye et à l'est par la MRC Antoine-Labelle.



17
MUNICIPALITÉS



20 489
CITOYENS



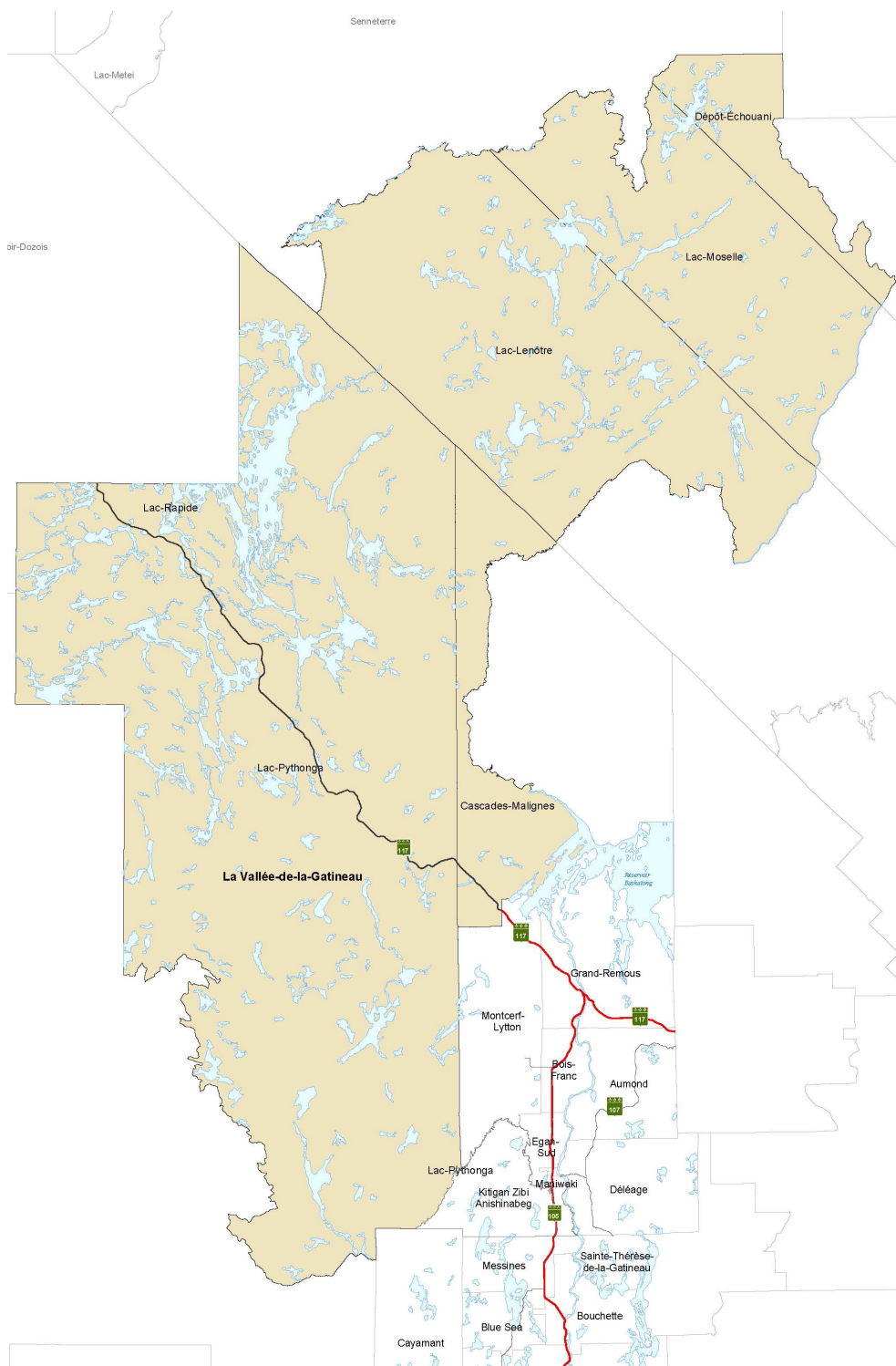
9 470
MÉNAGES

46,5 ans
ÂGE MOYEN

29 579 \$
REVENU D'EMPLOI
MÉDIAN

13 424
KM²

Le territoire non organisé (TNO)



Le Territoire non organisé (TNO) de la MRC occupe la majeure partie de sa superficie. Un TNO est un territoire entièrement composé de terres publiques sur lesquelles des individus ou commerces peuvent occuper le territoire par le biais d'un bail à long terme avec le gouvernement. Le TNO est une entité formelle et distincte de la MRC, qui a son propre budget et ses propres états financiers. La MRC gère ce territoire comme une municipalité locale avec un budget dédié, un rôle d'évaluation et un certain contrôle environnemental. On compte quelques 750 unités d'évaluation dans le TNO, plusieurs camps de chasseurs et pêcheurs, mais aussi plusieurs pourvoies qui sont sans contredit la principale activité économique de ce territoire.

2
ZECS

10 253
KM²

**RÉSERVE
FAUNIQUE
LA VÉRENDRYE**

Le Conseil et les comités

Le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau a tenu 11 séances ordinaires et une séance d'ajournement en 2019. Toutes les séances du conseil de la MRC sont publiques.

Le fonctionnement du Conseil de la MRC est régi principalement par le Code municipal et par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Le Conseil de la MRC joue un rôle de législateur et d'administrateur dans ses champs de compétence. Dans le cadre de ses séances, il fixe les priorités de la MRC, détermine les politiques générales, s'assure de son bon fonctionnement, adopte différents règlements, approuve le budget et en assure le suivi.

Les membres du Conseil administrent les affaires de la MRC en tenant compte des responsabilités et des obligations des lois qui gouvernent celle-ci, des besoins, des intérêts et de la capacité de payer de leurs citoyennes et citoyens, ainsi que d'une approche de gestion durable du territoire et des ressources que ce territoire recèle.

En 2019, ce sont plus de 350 résolutions qui ont été adoptées par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau : demandes d'appui, demandes au gouvernement, octroi de mandats et de contrats, approbation de projets, adoption de règlements, autorisation d'embauches, etc.

La préfète et certains maires et mairesses, à titre de conseillers régionaux, représentent la MRC au sein de divers organismes régionaux.

- Regroupement des utilisateurs du chemin Lépine-Clova;
- Connexion Fibre Picanoc (CFP);
- Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI);
- Aire faunique communautaire du Réservoir Baskatong (AFC);
- Guichet unique des transports adapté et collectif de la Vallée-de-la-Gatineau (GUTAC-VG);
- Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais (L'ATINO);
- Centre de tri Tricentris;
- Société d'aménagement et gestion environnementale du bassin versant du Lac des Trente-et-un-milles (SAGE 31 Milles);
- Table de développement social Vallée-de-la-Gatineau (TDSVG);
- Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais (TCARO);
- Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO);
- Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ);
- Agence des forêts privées de l'Outaouais;
- Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO);
- Maison de la famille, Centre de Pédiatrie sociale Vallée-de-la-Gatineau;
- Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau (RPEVG);
- Pôle d'excellence en récréotourisme de l'Outaouais (PERO);
- Zec Pontiac;
- Zec Bras-Coupé-Désert;
- Agence de Bassin versant des 7 (ABV des 7);
- Coopérative d'information municipale (CIM);
- Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT Outaouais);
- Maison de la culture Vallée-de-la-Gatineau (MCVG).

Le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau est composé de la préfète élue au suffrage universel ainsi que des mairesses et maires des 17 municipalités locales du territoire.



Chantal Lamarche
Préfète



Alphée Moreau
Maire d'Aumond



Laurent Fortin
Maire de Blue
Sea



Julie Jolivette
Mairesse de Bois-
Franc



Gilles Bastien
Maire de Bouchette



Nicolas Malette
Maire de Cayamant



Raymond Morin
Maire de Déléage



Gaétan Guindon
Maire de Denholm



Neil Gagnon
Maire d'Egan-Sud



Réal Rochon
Maire de Gracefield



Jocelyne Lyrette
Mairesse de
Grand-Remous



Robert Bergeron
Maire de
Kazabazua



Gary Lachapelle
Maire de Lac-
Sainte-Marie



Carole Robert
Mairesse de Low



Francine Fortin
Mairesse de
Maniwaki



Ronald Cross
Maire de Messines



Alain Fortin
Maire de Montcerf-
Lytton



Roch Carpentier
Maire de Sainte-
Thérèse-de-la-
Gatineau

LE COMITÉ ADMINISTRATIF

Le comité administratif de la MRC, composé de la préfète, du préfet suppléant et de deux autres membres du Conseil nommés par résolution du Conseil de la MRC (Mme Francine Fortin et M. Gaétan Guindon), exerce des compétences déléguées par le Conseil de la MRC en matière de développement économique local et régional.

LES COMITÉS DE LA MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Des élus sont nommés par résolution sur les différents comités de la MRC. Certains comités sont créés en vertu d'une loi ou d'une entente et d'autres par la MRC, selon les besoins identifiés et les mandats qui lui sont confiés. Les dossiers sont étudiés en comité et des recommandations sont formulées au conseil, pour appuyer la prise de décisions.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Présidente : Madame Chantal Lamarche, préfète

Monsieur Laurent Fortin, maire de la municipalité de Blue Sea

Monsieur Neil Gagnon, maire de la municipalité d'Egan-Sud

Monsieur Réal Rochon, maire de la ville de Gracefield

Monsieur Gary Lachapelle, maire de la municipalité de Lac-Sainte-Marie

Madame Francine Fortin, mairesse de la ville de Maniwaki

Monsieur Alain Fortin, maire de la municipalité de Montcerf-Lytton

Monsieur Roch Carpentier, maire de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE - PROTECTION POLICIÈRE

Président : Monsieur Ronald Cross, maire de la municipalité de Messines

Monsieur Laurent Fortin, maire de la municipalité de Blue Sea

Monsieur Neil Gagnon, maire de la municipalité d'Egan-Sud

Monsieur Gaétan Guindon, maire de la municipalité de Denholm

Madame Jocelyne Lyrette, mairesse de la municipalité de Grand-Remous

Monsieur Réal Rochon, maire de la ville de Gracefield

Substitut : Monsieur Gary Lachapelle, maire de la municipalité de Lac-Sainte-Marie

COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE - SÉCURITÉ INCENDIE

Président : Monsieur Laurent Fortin, maire de la municipalité de Blue Sea

Monsieur Alphée Moreau, maire de la municipalité d'Aumond

Monsieur Nicolas Malette, maire de la municipalité de Cayamant

Monsieur Robert Bergeron, maire de la municipalité de Kazabazua

Madame Carole Robert, mairesse de la municipalité de Low

Monsieur Ronald Cross, maire de la municipalité de Messines

Monsieur Alain Fortin, maire de la municipalité de Montcerf-Lytton

Substitut : Monsieur Réal Rochon, maire de la ville de Gracefield

COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Président : Monsieur Alain Fortin, maire de la municipalité de Montcerf-Lytton

Monsieur Alphée Moreau, maire de la municipalité d'Aumond

Monsieur Laurent Fortin, maire de la municipalité de Blue Sea

Monsieur Robert Bergeron, maire de la municipalité de Kazabazua

Monsieur Ronald Cross, maire de la municipalité de Messines

Monsieur Roch Carpentier, maire de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Substitut : Monsieur Nicolas Malette, maire de la municipalité de Cayamant

COMITÉ DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT

Président : Monsieur Gaétan Guindon, maire de la municipalité de Denholm

Tous les membres du Conseil

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Président : Monsieur Alain Fortin, maire de la municipalité de Montcerf-Lytton

Monsieur Alphée Moreau, maire de la municipalité d'Aumond

Monsieur Robert Bergeron, maire de la municipalité de Kazabazua

Monsieur Gary Lachapelle, maire de la municipalité de Lac-Sainte-Marie

Madame Carole Robert, mairesse de la municipalité de Low

Monsieur Ronald Cross, maire de la municipalité de Messines

Substitut : Monsieur Réal Rochon, maire de la ville de Gracefield

COMITÉ MULTIRESSOURCES

Président : Monsieur Roch Carpentier, maire de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Monsieur Nicolas Malette, maire de la municipalité de Cayamant

Monsieur Raymond Morin, maire de la municipalité de Déléage

Madame Jocelyne Lyrette, mairesse de la municipalité de Grand-Remous

Substitut : Monsieur Gary Lachapelle, maire de la municipalité de Lac-Sainte-Marie

COMITÉ DES RELATIONS AUTOCHTONES

Présidente : Madame Chantal Lamarche, préfète

Monsieur Alphée Moreau, maire de la municipalité d'Aumond

Monsieur Nicolas Malette, maire de la municipalité de Cayamant

Monsieur Raymond Morin, maire de la municipalité de Déléage

Madame Francine Fortin, mairesse de la ville de Maniwaki

Monsieur Alain Fortin, maire de la municipalité de Montcerf-Lytton

Substitut : Monsieur Ronald Cross, maire de la municipalité de Messines

* La préfète, Chantal Lamarche, est membre d'office pour l'ensemble des comités.

Direction générale et greffe

LE MANDAT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale, organise, planifie, coordonne, contrôle et évalue l'ensemble des activités et des services de l'organisation. Elle a l'obligation de gérer de manière optimale et en fonction du cadre légal et réglementaire propre au monde municipal.

Elle veille à la communication entre le Conseil et le personnel afin d'assurer la réalisation des décisions prises par les élus par l'élaboration de stratégies et de plans d'actions. Elle coordonne aussi, en collaboration avec le service du greffe, les réunions du Conseil des maires et y présente les différents dossiers avec le préfet.

La direction générale apporte un support direct et est impliquée dans tous les services et tous les projets de la MRC et entretient à cet effet des liens étroits avec les directeurs de services de la MRC. Elle assure également la gestion et la coordination des suivis avec les 17 municipalités locales en entretenant des liens constants avec les DG des municipalités.

À titre de partenaire de l'activité économique et sociale, la direction générale participe à différents comités de partenaires et veille à l'avancement de différents dossiers stratégiques pour la Vallée-de-la-Gatineau.



Lynn Kearney
CPA, CGA
Directrice générale



Véronique Denis,
Avocate
Directrice générale adjointe et greffière



Julie Piché
Adjointe administrative



Mylène Caron
Agente de communication
2019



Natacha Desjardins
Agente de communication
2020



Julie Thérien
Adjointe au greffe



LE SERVICE DU GREFFE

Le Service du greffe a pour principale mission de produire, de classer et de conserver l'ensemble des documents de la MRC. Plus précisément, la greffière est tenue d'assister aux séances du Conseil de la MRC et de dresser l'avis de convocation, l'ordre du jour et le procès-verbal de tous les actes de délibérations du Conseil. Elle procède à la préparation des règlements, des contrats, des appels d'offres et des ententes.

En plus de produire les documents administratifs, le greffe en a également la garde. Il est ainsi chargé de la conservation, à des fins d'archive et de consultation future, des livres, des minutes, des règlements, des registres, des plans, des archives et d'autres documents appartenant à la MRC ou qui sont produits, déposés et conservés.

C'est également ce service qui voit à l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels au sein de la MRC.

Dans le cadre de son mandat, le service de greffe est donc notamment responsable des dossiers suivants :

- Préparation de divers comités de travail et des séances du Conseil de la MRC;
- Gestion documentaire;
- Rédaction des règlements, politiques et procédures de la MRC;
- Gardien des règles procédurales;
- Suivi des ententes et contrats en vigueur;
- Surveillance des processus de gestion contractuelle (appel d'offres, recherches de prix) et respect du règlement de gestion contractuelle et de la politique d'achat en vigueur;
- Suivi des dossiers de sécurité publique avec la Sûreté du Québec;
- Mise à jour et formations continues relatives aux modifications législatives;
- Application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Séances du Conseil de la MRC

Réalisations 2019

Le service du greffe est responsable de la préparation de divers comités de travail ainsi que des séances du Conseil. La greffière assiste aux rencontres du Conseil et dresse le procès-verbal des délibérations. En 2019, c'est plus de 350 résolutions, rédigées et révisées par la greffière, qui ont été adoptées par le Conseil de la MRC à l'occasion de 11 séances ordinaires et une 1 séance d'ajournement.

40

**COMPTES
RENDUS DE
COMITÉ**

27

**RÉSOLUTIONS
EN APPUI À DES
DEMANDES**

22

**RÉSOLUTIONS
OCTROYANT
DES CONTRATS/
MANDATS**

18

**RÉSOLUTIONS
AVIS DE MOTION/
ADOPTION
RÈGLEMENT**

16

**RÉSOLUTIONS
DEMANDES
D'AIDE
FINANCIÈRE**

Planifications 2020

- Préparation des comités de travail et des séances du Conseil de la MRC;
- Projet de révision en gestion documentaire (calendrier de conservation et plan de classification);
- Rédaction des règlements, politiques et procédures de la MRC;
- Divers appels d'offres à venir (gestion contractuelle) dans différents services – projets de développement, renouvellement de contrats;
- Mise à jour et formations continues relatives aux modifications législatives;
- Suivi de tous les mandats sous la responsabilité du greffe.

Vente pour taxes

En vertu du Code municipal du Québec, la MRC doit procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes pour les municipalités situées sur son territoire. La MRC réalise également ce processus pour les deux villes de son territoire, régies par la Loi sur les cités et villes, suite à une délégation de compétence à cet effet. Cette vente a été réalisée à la MRC le jeudi 3 octobre 2019, à Gracefield, par Me Marie-Josée Beaulieu, mandatée pour agir à titre de secrétaire-trésorière adjointe de la MRC aux fins de la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes.

95

**DOSSIERS
INSCRITS**

31

**PROPRIÉTÉS
VENDUES**

Sécurité publique

Réalisations 2019

Le comité de sécurité publique de la MRC, formé d'élus de la MRC et de représentants de la Sûreté du Québec, a pour mandat d'assurer le suivi de l'*Entente relative à la fourniture de services de police par la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC*, intervenue entre la MRC et le ministère de la Sécurité publique, et de participer annuellement à l'identification des priorités du Plan d'activité régional et local de la Sûreté du Québec et d'en faire l'évaluation.

Des priorités ont donc été adoptées par le comité de sécurité publique (CSP), pour l'année 2018-2019, et des moyens ont été ciblés pour permettre leur atteinte :

1. Sécurité routière - Augmenter la présence dans les municipalités

Moyens suggérés :

- Opérations au Code de la sécurité routière sur les routes secondaires
- Opérations ciblées en récréotourisme (VTT, motoneige et nautisme) à l'intersection de sentiers, quais publics et débarcadères visés.

2. Enquêtes criminelles

Moyens suggérés :

- Favoriser la communication de renseignements auprès des services de police, notamment en priorisant l'information donnée sur le programme Info-Crimes;
- Mettre en place des mécanismes pour diminuer la fraude auprès des personnes âgées.

3. Relations avec les communautés et police de proximité

Moyens suggérés :

- Patrouilles avec les élus et directions locales pour favoriser la connaissance du territoire et le rôle du policier;
- Rencontrer des commerçants locaux par le parrain nommé dans la municipalité;
- Participation à des activités communautaires dans la municipalité parrainée.

4. Prévention en matière de stupéfiants aux abords des écoles du territoire

Moyens suggérés :

- Présence policière aux abords des écoles, principalement lors des pauses du dîner, ainsi qu'en début et en fin de journée;
- Policier intervenant en milieu scolaire (prévention, présentation, etc.);
- Présence policière lors d'activités regroupant les jeunes.

Le rapport annuel d'activités 2018-2019 a été adopté par le conseil de la MRC à l'occasion de sa séance ordinaire du 15 octobre 2019 afin de présenter les travaux du comité relativement à ses responsabilités légales ainsi que les activités en sécurité publique qui se sont déroulées sur le territoire de la MRC pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2019.



Outre le suivi des priorités annuelles, d'autres réalisations ont été mises en place par le CSP :

Au cours de l'année 2018-2019, les activités de la cour municipale de la MRC des Collines-de-l'Outaouais se sont poursuivies sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, facilitant l'application des règlements uniformisés et municipaux sur le territoire de la MRC. L'augmentation des constats émis démontrent l'importance de maintenir les activités de la cour dans la Vallée-de-la-Gatineau et son impact positif sur la qualité de vie.

Depuis quelques années, la MRC souhaitait accueillir des cadets de la Sûreté du Québec sur son territoire, principalement pour son Parc linéaire. Le travail de collaboration au sein du CSP permettra l'atteinte de cet objectif suite à la signature d'une entente dans le cadre du programme de cadets pour la saison estivale 2019.

Planifications 2020

- Suivi des priorités annuelles adoptées pour 2019-2020 et détermination des priorités 2020-2021;
- Augmentation du nombre de séances de la cour municipale sur le territoire de la MRC en 2020 (12 à 16) en raison de la hausse des constats d'infractions émis;
- Gestion de l'entente relative aux cadets pour la saison estivale 2020.

COMMUNICATION

La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau a, depuis l'année 2018, une ressource dédiée aux communications de la MRC. Cette ressource accompagne et fournit une expertise diversifiée à l'ensemble des services de la MRC ainsi qu'à la direction générale et au Conseil de la MRC. Son mandat et son rôle-conseil s'étendent également en matière de relations publiques, d'organisation d'événements, de planification et de diffusion des informations en lien avec les différents projets de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, auprès des différentes instances telles que les citoyens, les municipalités du territoire et les médias.

Réalisations 2019

- Élaborer les rapports annuels;
- Produire les communications en lien avec les dossiers de la MRC;
- Accompagner les différents services de la MRC dans la création d'outils de communication et dans la diffusion de leur information;
- Coordonner les relations entre les médias et l'organisation;
- Assurer les suivis à l'égard des demandes d'information des médias sur les dossiers de la MRC;
- Tenir les chroniques hebdomadaires de la MRC Vallée-de-la-Gatineau à la radio CHGA;
- Mettre à jour le site Internet de la MRC;
- Alimenter les réseaux sociaux;
- Commencer un dossier de stratégie de marketing territorial pour la Vallée-de-la-Gatineau;
- Organiser des soirées d'information pour les projets de la MRC, entre autres, le projet « Le Bac Brun».

Planifications 2020

- Réaliser une planification stratégique des communications;
- Définir une ligne directrice des communications et cibler les actions à prioriser pour augmenter la visibilité de l'organisation;
- Poursuivre les actions entreprises pour faire connaître la MRC et les services offerts;
- Produire une politique communication interne pour la transmission de l'information;
- Produire une politique de gestion des médias sociaux et encadrer leur utilisation.

Ressources financières, humaines et matérielles



Claude-Ann Langevin,
CPA, CGA
Directrice des
ressources financières,
humaines et matérielles



Caroline Pétrin
Coordonnatrice des
ressources humaines et
matérielles



Nathalie Rivet
Technicienne en
administration



Josée Labelle
Technicienne en
administration



Émie Fortin Rochon
Secrétaire-
réceptionniste



Robert Baillargeon
Inspecteur -
Programmes de la
SHQ

RESSOURCES FINANCIÈRES

BUDGET MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Le budget 2019 de la MRC de La Vallée-de-La-Gatineau totalise 9 658 428\$ dont 4 499 213\$ à la charge des municipalités, alors que le budget 2020 totalise une somme de 10 385 562\$, dont 4 676 010\$ correspondent aux quotes-parts des municipalités et 5 709 552\$ sont financés par différents services et programmes gouvernementaux. De nouvelles sources de financement gouvernemental en développement régional représentent la principale source d'augmentation des revenus de transfert.

Revenus	2019	2020
CONTRIBUTIONS DES MUNICIPALITÉS	4 499 213 \$	4 676 010 \$
Fonds de développement des territoire (FDT)	1 320 683 \$	1 675 683 \$
Compensation collecte sélective (Recyc Québec)	120 000 \$	100 000 \$
Redevances des ressources naturelles (pacte fiscal)	189 736 \$	209 000 \$
Ministère des Transports (Transport en commun/adapté)	329 612 \$	329 612 \$
Entente de développement culturel	15 000 \$	15 000 \$
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (PADF)	163 000 \$	163 000 \$
Délégations de gestion (TPI et Baux)	824 200 \$	867 750 \$
Réno Région	271 750 \$	271 750 \$
Autres subventions	324 810 \$	215 358 \$
Centre de transfert/écocentre	596 000 \$	596 000 \$
Génie municipal	400 000 \$	400 000 \$
Services rendus aux municipalités, autres organismes et revenus autres	604 424 \$	866 399 \$
TOTAL	9 658 428 \$	10 385 562 \$

Dépenses	2019	2020
Conseil	444 766 \$	492 388 \$
Administration générale	886 636 \$	835 529\$
Greffe	195 100 \$	225 334\$
Génie municipal	400 000 \$	400 000 \$
Baux de villégiature	505 000 \$	515 000 \$
Évaluation foncière	880 230 \$	835 095 \$
Sécurité publique	149 585 \$	200 910 \$
Transport et communications	553 970 \$	635 471 \$
Traitement des eaux usées	611 723 \$	612 519 \$
Déchets et recyclage	1 784 803 \$	1 971 245\$
Gestion et aménagement du territoire	949 732 \$	911 429 \$
Développement économique et promotion touristique	1 635 137 \$	1 845 061 \$
Développement social	271 750 \$	504 288 \$
Loisirs et culture	389 996 \$	401 294 \$
TOTAL	9 658 428 \$	10 385 562 \$



Les finances de la MRC sont divisées en 3 secteurs indépendants les uns des autres. Les secteurs sont traités comme des parties distinctes du budget pour des fins de répartition aux municipalités.

Sources de revenus	2019	2020
Partie 1 - Quotes-parts partie commune	2 879 958 \$	2 911 185 \$
Partie 2 - Quotes-parts traitement des boues septiques	573 642 \$	574 438 \$
Partie 3 - Centre de transfert - tarification déchets et recyclage	1 045 612 \$	1 190 387 \$
Services rendus, transferts et autres.	5 159 216 \$	5 709 552 \$
BUDGET TOTAL	9 658 428 \$	10 385 562 \$
TOTAL FINANCEMENT MUNICIPAL	4 499 212 \$	4 676 010 \$

Partie 1 - Commune à toutes les 17 municipalités du territoire - Plusieurs modes de répartition aux municipalités

Partie 2 - Traitement des boues septiques - 16 municipalités qui effectuent la vidange des fosses septiques sur le territoire

Partie 3 - Centre de transfert et écocentre - 13 municipalités utilisent le centre de transfert pour les déchets et recyclage.

BUDGET TERRITOIRES NON ORGANISÉS

Le budget 2020 pour les TNO présente une baisse globale des dépenses de 2%. La diminution est justifiée par la réduction de la contribution à la refaction du pont Bélinge. L'évaluation imposable totalisait 25 101 000 en 2019 et 2 7 775 900 en 2020. Ainsi la taxe foncière générale diminuait de 0.8728\$ à 0.7919\$ par 100\$ évaluation en 2020.

Revenus	2019	2020
Taxes générales	219 092 \$	219 949 \$
Baux de villégiatures	60 000 \$	60 000 \$
Transfert de l'état	127 815 \$	137 056 \$
Taxes de secteur : Lépine Clova	81 493\$	81 493 \$
Taxes de secteur : Dépôt Notakim	4 675 \$	4 675 \$
Taxes de secteur : Bretelle le Domaine	17 234 \$	17 574 \$
Taxes de secteur : Pont 80/20	19 440 \$	0 \$
En lieux et imposition de droits	16 261 \$	12 161 \$
TOTAL	546 010 \$	532 908 \$

Dépenses	2019	2020
Quote-Par MRC	42 216 \$	46 055 \$
Quote-Par RIAM	52 572 \$	52 566 \$
Administration générale et inspections	277 216 \$	265 653\$
Administration générale -Honoraires professionnels	4 564 \$	4 564 \$
Sécurité publique - Contribution à la Sûreté du Québec	23 675 \$	23 328 \$
Entretien du chemin Lépine Clova	81 493 \$	81 493 \$
Hygiène du milieu - Entretien du dépôt Notakim	4 675 \$	4 675 \$
Transport - Déneigement réseau routier local	17 234 \$	17 574 \$
Refaction pont Bélinge	19 440 \$	
Télécommunications	5 000 \$	
Autres - Renflouement FHQ	17 925 \$	37 000 \$
TOTAL	546 010\$	532 908 \$

RESSOURCES HUMAINES

La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau jouit de l'expertise de près de 45 employés. L'embauche et le remplacement de ressources sont et demeureront des dossiers essentiels au bon fonctionnement de l'organisation.

Réalisations 2019

- Embauche et remplacement des ressources humaines pour les postes laissés vacants en raison d'absences temporaires, permanentes ou encore pour la prise de retraite;
- Mise en place la *Politique sur le harcèlement psychologique et sexuel au travail et de traitement des plaintes*;
- Mise en place la *Politique d'utilisation des véhicules de la MRC*;
- Mise en place la *Politique en matière de drogues, alcool, médicaments et autres substances similaires*;
- Mise en place la *Convention collective des travailleurs et des travailleuses de la MRC*;
- Signature de la nouvelle *Politique des conditions de travail des cadres*.

Planifications 2020

- Continuer à offrir un milieu de travail sain et satisfaisant ;
- Procéder au remplacement de ressources humaines, en raison d'absences temporaires et permanentes;
- Mettre en place diverses procédures pour faciliter la prise de décision;
- Offrir des formations aux employés afin de maintenir à jour les connaissances requises à l'exercice de leurs fonctions.

RESSOURCES MATÉRIELLES

Réalisations 2019

- Acquisition de trois véhicules pour les déplacements des employés ;
- Embauche d'une ressource partagée pour le développement du parc informatique et de la fibre optique.

Planifications 2020

- Consolider la flotte de véhicules;
- Articuler le développement du Service de l'environnement (construction d'infrastructures et acquisition d'équipements);
- Consolider et encadrer le parc informatique.



La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau a fait l'acquisition de véhicules pour les déplacements des employés de l'organisation.



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La MRC a une entente avec la Société d'habitation du Québec visant l'administration de programmes qui répondent à différents besoins en habitation sur le territoire.

Le **Programme Réno-Région** a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les défauts majeurs que présentent leur résidence. En 2019, 30 ménages ont été aidés par la MRC et des réparations d'un total de 332 086 \$ ont été effectuées, entièrement par des entrepreneurs de la Vallée-de-la-Gatineau.

30
MÉNAGES

332 086\$
EN RÉPARATIONS

Le **Programme d'Adaptation de Domicile** a pour objectif de permettre aux personnes handicapées d'entrer et de sortir de leur domicile, d'accéder aux pièces essentielles de celui-ci et de réaliser leurs activités de la vie quotidienne, et ce, de façon sécuritaire. En 2019, 13 ménages ont été aidés par la MRC et des réparations d'un total de 194 468\$ ont été effectuées, entièrement par des entrepreneurs de la Vallée-de-la-Gatineau.

13
MÉNAGES

194 468\$
EN RÉPARATIONS

Gestion du territoire

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire est à la base même de la création des MRC. L'élaboration et la mise à jour d'un schéma d'aménagement est l'un des premiers mandats confiés aux MRC par le gouvernement du Québec, au début des années 1980. S'en est suivi l'ajout d'une série de nouveaux mandats régionaux.

La mission du personnel de ce service de la MRC est donc d'assurer le suivi et l'application du schéma d'aménagement et de développement, de documenter les divers dossiers dans le but d'apporter des recommandations du Comité d'aménagement et de développement économique au Conseil de la MRC.

Le schéma d'aménagement et de développement est un outil de planification précieux qui touche directement le milieu de vie des utilisateurs du territoire. Il détermine en effet les orientations d'aménagement et les vocations à donner aux différentes parties du territoire.

Le schéma d'aménagement et de développement identifie aussi les secteurs de contraintes à l'occupation du sol, les territoires d'intérêt, ainsi que les équipements et les infrastructures à caractère régional ou intermunicipal. Les plans et règlements d'urbanisme des municipalités de la MRC doivent inclure ces éléments en permettant leur application concrète sur le territoire.



Dominic Lauzon,
ing.f.
Directeur gestion du
territoire



Antoni Dion
Aménagiste



François Loiselle
Responsable
du schéma
d'aménagement



Marilyne Carle
Technicienne en
aménagement du
territoire



**Étienne
Carpentier**
Technicien
forestier TPI



Sylvie Gagnon
Technicienne aux
TPI



Louis Gauthier
Coordonnateur-
préventionniste

TERRES PUBLIQUES

Réalisations 2019

Schéma d'aménagement et de développement (SAD)

- Depuis juin 2017, le service de gestion du territoire travaille activement à la refonte de cet outil de planification en vue d'adopter un second projet de schéma d'aménagement et de développement;
- Le service de gestion du territoire s'assure de la conformité des règlements d'urbanisme des municipalités locales avec le SAD. Cette année, 17 modifications règlementaires ont fait l'objet d'une analyse de conformité avec le SAD;
- Une modification au SAD a débuté en 2019 en vue de réviser la cartographie des zones à risques d'inondations pour la Ville de Maniwaki.

Parcs régionaux

- Le Service de la gestion du territoire, via l'entremise de différents partenaires, assure la gestion foncière, l'entretien et la sécurité du parc linéaire « Véloroute des draveurs »;
- Pour la saison 2019 de la Véloroute, la MRC a eu un partenariat avec la Sûreté du Québec afin d'assurer la présence de cadets sur la piste cyclable et augmenter le sentiment de sécurité sur cette infrastructure;
- Avec l'aide de plusieurs partenaires, le service de gestion du territoire a participé à la création du Parc régional du Lac 31 Milles.

Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)

- Le PRMHH est un nouveau document de planification exigé par le Gouvernement du Québec que chaque MRC doit élaborer pour son territoire;
- Adhésion de la MRC à une démarche concertée avec les 5 MRC de l'Outaouais afin de réaliser les PRMHH.

Planifications 2020

Schéma d'aménagement et de développement (SAD)

- Planification des consultations publiques en lien avec la révision du schéma d'aménagement et de développement ;
- Adoption et entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement révisé.

Parcs régionaux

- Adoption d'une nouvelle politique de gestion foncière du parc linéaire en vue de faciliter les demandes de permissions d'occupation sur le Parc linéaire;
- Poursuivre les démarches en vue d'uniformiser la surface de roulement sur l'ensemble de la Véloroute;
- Finaliser le processus de création du Parc régional du Lac 31 Milles.

TERRES NON ORGANISÉES (TNO)

La MRC agit à titre de municipalité locale dans la gestion des TNO. On dénombre 5 TNO sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Réalisations 2019

- Application des règlements d'urbanisme et émission des permis dans les TNO;
- 56 permis ont été délivrés pour la réalisation de divers travaux et 55 inspections ont été effectuées afin d'assurer un suivi avec les permis émis dans les années précédentes;
- Entrée en vigueur du règlement 2018-329 modifiant le règlement de zonage en TNO;
- Agrandissement du lieu d'enfouissement Notakim dans le TNO Lac-Lenôtre.

Planifications 2020

- Augmenter la présence sur le territoire afin d'assurer un meilleur suivi des permis et sensibiliser la population aux bonnes pratiques en matière de gestion des eaux usées.

SÉCURITÉ INCENDIE

Réalisations 2019

Coordination des formations sur le territoire

- Départ d'une cohorte Pompier 1;
- Départ d'une cohorte Désincarcération SSI Maniwaki;
- Départ d'une cohorte Désincarcération SSI Grand-Remous;
- Continuité d'une cohorte Pompier 1 section 3;
- Examens pratiques, Désincarcération, Auto sauvetage, Matières dangereuses, Officier non urbain (MRC Pontiac, MRC Antoine-Labelle).
- Équipes de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI), motoneige, quad et GPS.

Mise en oeuvre schéma de couverture de risques

- Tenue du comité concertation de la MRC (action # 33 du schéma révisé);
- Compilation et transmission au MSP des rapports d'activités des municipalités locales (action # 32 du schéma révisé);
- Participation et organisation de diverses rencontres en lien avec les actions du SCRSI révisé.

Finalier le dossier du sauvetage hors rouge

- Installation d'affiches pour les sorties d'évacuation;
- Protocole d'intervention d'urgence en milieu isolé (PLIU).

Élaboration du plan de sécurité civile (PSC) et autodiagnostic en lien avec le règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre.

Planifications 2020

- Gestion des formations pour les pompiers de la MRC;
- Finaliser les travaux relatifs au SUMI;
- Accompagner les SSI dans le suivi des protocoles (SUMI);
- Coordination/suivi du schéma révisé an-3;
- Organisation comité concertation, incendie et technique.



Génie municipal

Le Service de génie municipal (SGM) est une entité offrant des services de consultation dans les domaines du génie municipal, du génie civil, du génie de la construction et de la gestion de projet.

Principalement au service des municipalités de la Vallée-de-la-Gatineau, le SGM dessert également les organisations, les entreprises et les citoyens du territoire de la Vallée-de-la-Gatineau. Depuis 2012, le SGM dessert la communauté à des taux avantageux et préférentiels pour l'ensemble de sa clientèle.



Joël Lacroix, ing.
Ingénieur



Philippe Beaudoin
Technicien en génie
civil



Maxime Giard
Technicien en génie
civil

Réalisations 2019

En 2019, que ce soit en effectuant des études (géotechnique, hydraulique, économique), en élaborant des plans, devis, documents d'appel d'offres, demandes d'autorisation au MELCC et MFFP, en effectuant une surveillance partielle ou complète des travaux ou en effectuant la gestion de projet, le Service de génie municipal a aidé techniquement à la réalisation de plusieurs projets dans la MRC:

- Stabilisation de berges ;
- Caserne d'incendie projetée ;
- Rampe de mise à l'eau;
- Réfection des sinistres printaniers;
- Remplacement de ponceaux;
- Construction de pont acier/bois;
- Dépôt à neige;
- Parc à planche à roulettes;
- Patinoire municipale
- Gestion des eaux usées;
- Travaux en lien avec le RIRL et la TECQ;
- Réfection majeure du réseau pluvial secteur de la rue King à Maniwaki;
- Prolongement du réseau sanitaire à Déléage.

390 000\$
DE REVENUS

179
PROJETS

1 600 HRES
INGÉNIEUR

2 600 HRES
TECHNICIEN

Planifications 2020

Pour l'année à venir, la MRC prévoit accroître l'équipe du génie municipal dans le but de poursuivre son mandat qui est d'offrir un service technique et professionnel de qualité à moindre coût dans la région.

185
PROJETS
PRÉVUS

395 000\$
DE REVENUS
PRÉVUS

Environnement et hygiène du milieu

Le Service de l'environnement et de l'hygiène du milieu est responsable de la gestion et de la prestation des services fournis par la MRC en matière de traitement et de valorisation des boues de fosses septiques et de traitement des matières résiduelles.

Caractérisée par son dynamisme dans un cadre rural, la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau est fière de ses réalisations et de son engagement à l'amélioration continue en matière d'environnement



Kimberley Mason,
M. Env. Directrice
environnement et
hygiène du milieu



Carolane
Saumur-Belley
Coordonnatrice en
environnement



Boubacar Mahamadou
MAIGA
Chargé de projet en
environnement



Luc Dallaire
Opérateur



Benoit Lacaille
Opérateur - 2019
Contremaître - 2020

Réalisations 2019

Plan de gestion des matières résiduelles

- Implantation uniformisée des bacs roulants pour la collecte sélective dans l'ensemble des municipalités de la MRC;
- Déclaration de la compétence de la MRC sur les collectes de porte-en-porte.



Martin Clément
Opérateur



Éric Hamilton
Opérateur
saisonnier

Centre de transfert et écocentre

- Essais terrains vers l'amélioration du système de traitement du lixiviat des enclos de matériaux de construction, rénovation, démolition.

Boues septiques

- Publication d'un article technique sur le traitement novateur de l'eau usée dans la revue «Vecteur Environnement»;
- 5e année consécutive d'excellent rendement environnemental.

Recyclage

- Méritas du meilleur rendement (le plus de matières en poids recyclées par habitant) pour une population de moins de 25 000 habitants.
- Études d'avant-projet réalisées (étude de dispersion d'odeurs, concept d'aménagement);

- Méritas octroyé par Tricentris;
- Caractérisation des matières recyclables.

Compostage

- Tavaux d'avant-projet pour la collecte sur tout le territoire de la MRCVG de la matière organique (bac brun) et le traitement par compostage à même le territoire de la MRCVG;
- Éligibilité confirmée au programme de subvention (Programme pour le traitement de la matière organique par biométhanisation ou compostage) pour les engagements financiers de ce projet en 2020;
- Rencontres de 62 entreprises qui génèrent d'importantes quantités de matières organiques dans le but d'offrir un accompagnement adapté;
- Communications démarrées sur le projet (séances d'information).

Collecte régionale

La MRC a déclaré compétence sur les collectes de porte-en-porte de toutes les matières pour ses 17 municipalités. Tout le traitement de la collecte est dorénavant sous responsabilité régionale.

Planifications 2020

Plan de gestion des matières résiduelles

- Réalisation d'un Diagnostic sur la collecte et le transport des matières résiduelles sur le territoire de la MRC pour orienter la prise en charge des collectes de porte-en-porte.
- Aboutissement de l'Étude régionale pour évaluer les solutions possibles afin de valoriser les ordures ménagères et les déchets ultimes.
- Analyse complète de la mise sur pied d'un écocentre pour desservir le sud de la MRC.

Centre de transfert et écocentre

- Nouveau débouché pour les matériaux de construction, rénovation, démolition : mettre un terme à l'enfouissement d'une partie des matières au profit de la valorisation.
- Amélioration du système de traitement du lixiviat des enclos de matériaux de construction, rénovation, démolition.

Boues septiques

- Maintenir l'excellent rendement du traitement;
- Améliorer l'entreposage du sulfate ferreux granulaire utilisé pour le traitement.

Recyclage

- Améliorer le tri et la récupération des matières recyclables dans les ICI (Industries, Commerces, Institutions).

Compostage

- Planification et démarrage de la collecte de troisième voie, qui est une collecte de matières organiques triée à la source (bac brun);
- Engagement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais comme client à long terme pour le traitement de la matière organique issue de leurs collectes locales;
- Construction et mise en opération d'une plateforme de compostage pour les matières organiques issues d'une collecte de troisième voie à même le site existant du Centre de traitement des boues de fosses septiques à Kazabazua.



Évaluation foncière

L'évaluation foncière est l'un des principaux mandats dévolus à la MRC. On compte près de 25 000 dossiers à évaluer et à tenir à jour dans les bases de données. Chaque dossier est représenté sur un support cartographique appelé matrices graphiques et possède une fiche décrivant les particularités de l'immeuble, incluant toutes les constructions et chacun des bâtiments connexes.

On estime à 4 000 le nombre de transactions de mises à jour et à 2 000 le nombre de permis émis annuellement.



Benoit Barbeau
Coordonnateur



Adèle Tremblay
Technicienne



Line Carpentier
Technicienne



Brenda Laprise
Technicienne



Bernard Caron
Technicien



Bruce Gauvreau
Technicien en
évaluation et
cartographie



Barbara Major
Technicienne en
cartographie



Emric Dumas-Lavoie
Technicien



Réalisations 2019

- Nouveau mandat de services professionnels en évaluation foncière (Les Estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et associés inc.);
- Nouveau partenariat avec la MRC des Collines-de-l'Outaouais;
- Embauche d'un nouveau coordonnateur de service;
- Traitement de la rénovation cadastrale pour la municipalité de Cayamant;
- Migration informatique vers une nouvelle plateforme d'évaluation (Coopérative d'informatique municipale);
- Embauche d'un nouveau technicien afin d'augmenter la quantité des visites effectuées;
- Équilibrage et dépôt des rôles d'évaluation pour les municipalités de Bouchette, Denholm, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, Low, ainsi que la ville de Maniwaki et les Territoires non organisés.

Planifications 2020

- Réorganisation des tâches de travail afin de maximiser la qualité des services offerts aux contribuables et aux municipalités;
- Débuter les inspections sous format électronique (tablettes informatiques);
- Équilibrage et dépôt des rôles d'évaluation pour les municipalités de Montcerf-Lytton, Grand-Remous, Aumond, Bois-Franc, Egan-Sud et Déléage.



Développement économique

La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau contribue au développement de son territoire en offrant une variété de services pour répondre aux besoins des entreprises et des promoteurs de projets entrepreneuriaux. La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau propose une offre de services qui est adaptée aux besoins du milieu et des entreprises du territoire.

La MRC, à travers son accompagnement et ses différents services, contribue à accélérer et à simplifier des projets créateurs d'emplois.

Grâce à son action structurante, le service de développement économique contribue à renforcer le partenariat entre le monde municipal, la communauté d'affaires, ainsi que les milieux coopératifs, syndicaux et de l'économie sociale, le tout dans un nouvel essor du développement local.



Marc Cloutier

Directeur
développement
économique



Sabin Parent Johnson

Agent de
développement



Christian Major

Agent de
développement



Jennifer Nolan

Agente de
développement - Loisir
et culture



Joanie Courchaine

Agente de
développement -
Tourisme



Charles-Antoine Besner

Agent de développement
- Plan de développement
de la zone agricole



Caroline Marinier

Chargé de projet
Route touristique
de l'Eau-Vive



Mario Danis

Chargé de projet
MADA

4

ACTIONS SECTORIELLES

Agriculture PDZA
Table forêt
Tourisme
Aéronautique

Le développement économique de la MRC se déploie à partir de 4 grands axes. Chacun des axes et sous-actions font partie des tâches exécutées par les agents de développement de la MRC.

1

SUPPORT À LA CRÉATION ET AU MAINTIEN D'EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE

Visites d'entreprises
Soutien financier au démarrage
Soutien financier à l'expansion
Référencement vers d'autres
organismes de soutien aux
entreprises

2

PROSPECTION D'INVESTISSEMENTS

Réseautage ciblé
Prospectus régional
Marketing territorial

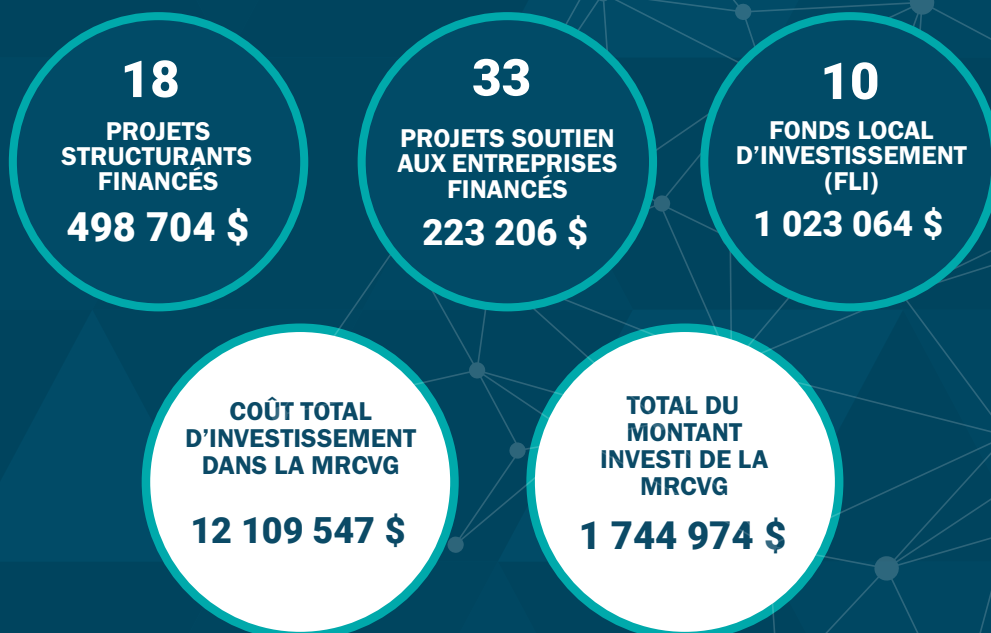
3

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Infrastructure
Loisirs et cultures
Règlementation

Réalisations 2019

- Mise en place d'un nouveau fonds : Fonds local de solidarité;
- Démarche LINKKI;
- Entente sur l'attraction d'immigrants avec le ministère de Immigration, de la Francisation et Intégration Québec;
- Collaboration avec les différents partenaires de développement économique;
- Collaboration avec la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau pour l'implantation de la cellule de mentorat de la Vallée-de-la-Gatineau;
- Participation aux divers rencontres et comités de l'organisme monGPS.ca;
- Développement de l'aéroport de Maniwaki;
- Collaboration avec l'École des entrepreneurs pour la tenue de formations dans la région;
- Visite d'entreprises avec Export Outaouais, à la découverte de la région.



Planifications 2020

En 2020, le service de développement compte poursuivre notamment :

- L'accompagnement des entrepreneurs en démarrage et en expansion;
- La mise en œuvre des différents plans d'actions en vigueur, notamment :
 - Tourisme
 - Zone agricole
 - Loisirs et culture
- Le suivi des grands chantiers de travail amorcés, particulièrement :
 - Route Maniwaki-Témiscamingue
 - Route et accueil touristique
- La représentation de la région et la prospection d'investissement à plusieurs événements;
- Les partenariats avec les organismes locaux et régionaux qui œuvrent en développement.

LOISIR

Réalisations 2019

Participer au développement de l'offre des activités et événements sur le territoire

- Offrir un support dans l'organisation de la course val-gatinoise;
- Travailler en partenariat avec le Marathon canadien de ski (MCS) pour développer un projet de ski de fonds pour les jeunes;
- Offrir un soutien technique dans l'organisation d'une tournée des petites écoles faite en vélo par un groupe d'élèves du secondaire;
- En partenariat avec l'agente de communication, diffuser les informations sur les événements de la Vallée-de-la-Gatineau;
- Faire connaître l'offre en loisir, sport et culture.

Assurer une représentation de la Vallée-de-la-Gatineau à des activités et/ou comités régionaux

- Participer activement à la Table régionale de plein-air en Outaouais pour développer l'offre sur le territoire et créer des projets inter-régionaux;
- Participer aux rencontres des ressources en loisir;
- Participer au comité culturel de la CSHBO;
- Collaborer avec le RPGO pour des projets régionaux.

Travailler de concert avec l'équipe de Loisir sport Outaouais et le MCC

- Promouvoir les appels de projets;
- Encourager la participation des écoles secondaires à « Secondaire en spectacle »;
- Accompagner LSO dans l'inspection des parcs;
- Travailler avec le ministère de la Culture et des Communications.

Supporter et optimiser l'effort bénévole et la participation citoyenne

- Organiser la Soirée reconnaissance 2020.

Planifications 2020

- Offrir un support dans l'organisation de la 2e édition de la course val-gatinoise;
- Travailler en partenariat avec le marathon canadien de ski (MCS);
- Faire connaître l'offre en loisir, sport et culture en mettant en place un calendrier en ligne de toutes les activités offertes sur le territoire;
- Créer un bottin pour le bénévolat en réalisant une liste des organismes, événements et activités, pour connaître les besoins en bénévoles;
- Participer au comité d'experts en loisir-culture;
- Organiser une rencontre annuelle pour le traitement des besoins en loisir des municipalités du territoire.

CULTURE

Réalisations 2019

- Supporter la coordination et la promotion d'une offre variée d'activités durant Les journées de la culture;
- Aider à l'initiation de l'offre d'activités musicales dans les écoles secondaires;
- Organiser une activité de promotion de la lecture en partenariat avec le Réseau Biblio Outaouais;
- Participer à la réalisation d'une murale d'art mettant en valeur l'identité régionale;
- Participer financièrement à une entente triennale régionale 2017-2020 visant le rapprochement et la collaboration entre les milieux de la culture, du patrimoine et de l'éducation de l'Outaouais;
- Soutenir la réalisation d'un projet culturel visant la promotion du Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 (CRSBPO-Animation innovante et interactive de type jeu d'évasion dans les 4 MRC);
- Soutenir la réalisation d'un projet culturel visant la promotion de la Mesure 28 du Plan d'action;
- Souligner l'apport des organisations culturelles au développement local du territoire dans un événement bi-annuel (promotion, soutien à la coordination et atelier de création);
- Soutenir au moins un projet par année initié par un organisme du milieu pour l'amélioration de l'offre culturelle;
- Réalisation d'un appel de projets ayant pour objectif la réalisation d'activités culturelles sur le territoire, incluant des projets comportant du numérique;
- Réalisation de deux activités de promotion et de consolidation des atouts patrimoniaux de la Vallée-de-la-Gatineau, en partenariat avec les acteurs du milieu;
- Assurer le suivi du fonds événementiel de la MRCVG.

Planifications 2020

- Mise en oeuvre de la dernière année de l'Entente de développement culturel (EDC) 2018-2020 de la Vallée-de-la-Gatineau;
- Participer à une nouvelle Entente de développement culturel 2021-2023;
- Organiser la 4e édition de la Soirée reconnaissance loisir, sport et culture.



TOURISME

Réalisations 2019

- Tenue d'un 5 à 7 pour le suivi du plan d'action en collaboration avec la Chambre de commerce de Maniwaki et la Vallée-de-la-Gatineau;
- Gestion de trois (3) bureaux d'information touristique;
- Programme Ambassadeur avec Tourisme Outaouais;
- Communication fréquente avec les entreprises touristiques de la région;
- Développement de la Route touristique, embauche d'un consultant, rencontre avec les promoteurs pour la mise à niveau des attraits touristiques identifiés comme point d'ancrage;
- Participation à différents salons promotionnels;
- Développement et mise à jour des outils promotionnels (carte vélo, carte plein air, guide touristique, dépliant événements et festivals);
- Consultation des usagers de la Véloroute des Draveurs;
- Représentations de la MRC en tourisme;
- Chronique touristique hebdomadaire de janvier à mai;
- Campagne de promotion en collaboration avec des entreprises du territoire;
- Réalisation d'une vidéo promotionnelle en collaboration avec l'entreprise Barrons-nous, Tourisme Outaouais, Club Quad, Équipements Maniwaki, Chalet Condo Cayamant et les municipalités de Blue Sea et de Cayamant.

Planifications 2020

- Continuer le travail pour le développement de la Route de l'Eau Vive en collaboration avec Tourisme Outaouais;
- Continuer la mise en place du plan d'action en tourisme;
- Rechercher du financement pour le pavage du tronçon sud de la Véloroute des Draveurs;
- Implanter un bureau d'accueil dans la municipalité de Low.

POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

La Politique de la Famille et des Aînés a pour but de créer des environnements favorables permettant d'améliorer la qualité de vie et de l'épanouissement des familles et des aînés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau. Avoir comme préoccupation constante d'adapter les services en fonction des besoins variables et évolutifs de la population de la Vallée-de-la-Gatineau.





PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de La Vallée-de-la-Gatineau a été adopté en novembre 2015. Ce plan vise à mettre en valeur la zone agricole de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau en favorisant le développement durable des activités agricoles.

Réalisations 2019

- Mise en valeur des entreprises agricoles et de leurs produits;
- Déploiement et promotion du service de maillage agricole de l'ARTERRE afin de favoriser le jumelage entre aspirants-agriculteurs, propriétaires de terres, de bâtiments agricoles ou agriculteurs sans relève identifiée;
- Conception et distribution du livret promotionnel *Les Saveurs de chez nous*, afin de mettre en valeur les produits de la région;
- Support logistique du Marché agricole Les saveurs de la Vallée;
- Organisation de la Foire Gourmande de La Vallée-de-la-Gatineau en partenariat avec la Chambre de commerce de Maniwaki et de La Vallée-de-la-Gatineau;
- Soutien à la mise en oeuvre d'un réseau de plateforme agroalimentaire en Outaouais en cours de réalisation par le CRÉDÉTAO;
- Soutien à la mise en oeuvre de l'Étude de caractérisation du potentiel nourricier de la forêt de l'Outaouais par le CRÉDÉTAO;
- Rédaction et diffusion du Guide des ressources pédagogiques en agriculture et agroalimentaire;
- Offrir de la formation ponctuelle en gestion aux producteurs;
- Accompagnement de projets de démarrage ou d'expansion d'entreprise;
- Planification d'un séjour exploratoire agricole de Place aux jeunes en collaboration avec le Centre Jeunesse Emploi de La Vallée-de-la-Gatineau prévu en 2020;
- Participation à divers comités et conseils d'administration.

Planifications 2020

- Poursuite et mise en oeuvre des actions du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de La Vallée-de-la-Gatineau;
- Révision du Plan de développement de la zone agricole;
- Rédaction du bilan quinquennal du premier plan.



MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

7, rue de la Polyvalente,
C.P. 307 Gracefield
Québec J0X 1W0

186, rue King, Maniwaki
Québec J9E 3N6

T. 819-463-3241
www.mrcvg.qc.ca